

LES VIKINGS EN BRETAGNE : ÉTAT ET PERSPECTIVES DE LA RECHERCHE

Michaël Bonno, étudiant en master 2 à l'université de Bretagne sud

« ...la première tâche d'un historien consciencieux qui essaie, aujourd'hui de rapporter ce phénomène, est de s'efforcer de redresser légendes et erreurs ; et que son second réflexe consiste souvent à s'excuser, ou presque, de devoir dire des choses simples ».

Ces mots de Régis Boyer résument les difficultés auxquelles doit faire face la recherche. Pour la compréhension de ce sujet, il est tout d'abord nécessaire de poser les limites de cette étude car les Vikings ne se sont pas réduits à des raids sur la Bretagne. De plus, il est essentiel de comprendre qui étaient ces hommes du Nord, dont l'image véhiculée aujourd'hui est biaisée par un imaginaire nourri des écrits monastiques et même plus tard des poèmes des écrivains romantiques.

Le mot « viking », du vieux norrois *vikingr*¹, désigne un scandinave ayant comme profession le commerce, un domaine dans lequel ces hommes sont particulièrement compétents et pour lequel ils bénéficient d'un équipement adéquat. Ce terme a évolué pour désigner un homme du nord, ce même négociant, se livrant à des activités de piraterie à travers l'Europe, et par la suite, les contrées orientales et les territoires de l'hémisphère nord. Les historiens ne

sont pas toujours en accord sur la généralisation de ce terme à toute la population scandinave du Haut Moyen Âge. En effet, l'appellatif « viking », désignant dans un premier temps une catégorie socioprofessionnelle, a évolué pour définir un ensemble d'individus. Ce que l'on sait, c'est que la route de l'ouest, propre aux Vikings, a principalement été empruntée par des Norvégiens et des Danois, au contraire de la route de l'est propre aux Varègues qui était avant tout utilisée par des Suédois². De ce fait, l'ensemble du monde scandinave n'est pas à proprement parler viking, mais le Viking est bien scandinave. Ainsi, pour faciliter l'écriture de cet article et éviter les répétitions, les deux termes seront utilisés car on peut supposer que la majeure partie des Scandinaves venus en Bretagne durant le Haut Moyen Âge, qu'ils soient commerçants ou guerriers, peuvent être rattachés au monde viking. Ces individus ont une influence grandissante sur l'Europe à partir de la chute de l'Empire romain jusqu'aux XI^e-XII^e siècles. Toutefois on estime que « l'âge viking » débiterait à la suite de l'attaque de l'abbaye de Lindisfarne en Northumbrie en 793³. La chronique anglo-saxonne est la première source à mentionner une telle attaque mais d'autres incursions ont pu toucher l'Europe avant cette date. S'en suit une multiplication des raids de piraterie touchant la Frise, l'actuelle Angleterre, puis l'Irlande, la Francie, la Bretagne et d'autres régions plus éloignées telles que l'Espagne ou encore l'Italie. Il est difficile de déterminer qui étaient ces individus

1. BOYER 2008, p. 33.

2. BOYER 2008, p. 853.

3. GORMONSWAY 1967.

et quelles étaient leurs motivations. On estime qu'ils s'associaient sous la forme d'un *félag* afin de faciliter la levée d'équipages et diminuer le coût destiné à la construction de leurs navires⁴. Puis, ils traversaient les mers pour effectuer des tractations commerciales, des opérations de pillages mais également pour vendre leurs services en tant que mercenaire ou coloniser des terres riches et cultivables. La plus grande fierté des Vikings était d'acquérir des richesses, et ce par tous les moyens possibles⁵. En effet, le *bóndi*, l'homme au statut le plus élevé dans la société scandinave, le « paysan-pêcheur-propriétaire libre »⁶, participent à ces expéditions pour la fortune qu'elles peuvent leur offrir mais également pour bénéficier de l'honneur que ces voyages périlleux leur apportent. Cette première période de raids sporadiques est suivie d'un phénomène de colonisation viking sur lequel les spécialistes de la question ne sont pas toujours d'accord. Ces actions sont-elles dues à des ambitions de conquêtes ou à une volonté d'agrandir l'espace agricole très limité dans leurs régions de provenance ? Le débat est encore ouvert et les réponses demeurent incertaines. On voit ainsi apparaître des fondations scandinaves dans les territoires anglo-saxons, puis dans l'Europe toute entière et probablement dans le nord-est américain⁷. L'identité viking change dans la seconde moitié du X^e siècle, malgré un ralentissement considérable des raids, les opérations de conquêtes sont relancées, et ce jusqu'au début du XI^e siècle⁸. Leur succès repose sur différents facteurs. Tout d'abord, leur champ d'action et leurs pratiques militaires : ils jouissent d'un effet de surprise qui leur permet de mener des actions offensives rapides et de

repandre la mer tout aussi vite. De plus, leurs navires robustes et maniables leur permettent d'envisager de longs périple en haute mer, tout comme des navigations fluviales les rapprochant au plus près de leurs objectifs⁹. Ces avantages leur ont permis de profiter d'une Europe en reconstruction politique qui ne s'attendait pas à être victime de ce harcèlement systématique. Les Vikings ont probablement marqué les mentalités de leur époque et leurs actions ont pu contribuer à la déformation de certaines limites territoriales ou à la modification de pratiques navales et militaires. Leur influence est perceptible en Bretagne durant les deux principaux siècles de leur période d'expansion (fig.1).

À la frontière ouest de l'empire carolingien, la marche de Bretagne, probablement composée du Rennais, du Nantais et du Vannetais, constitue les bases d'une forme de contrôle politique sur le reste de la péninsule armoricaine. Plus à l'ouest, les pouvoirs bretons sont tolérés par le monde franc en contrepartie d'un tribut¹⁰. Cependant, les oppositions et les révoltes vis-à-vis de cette subordination plongent le territoire breton dans des périodes d'instabilité, à l'image de la révolte de Murman ou Morvan en 818, entraînant l'intervention militaire de Louis le Pieux afin de pacifier la Bretagne du sud¹¹. Le destin de ce territoire semble étroitement lié à l'évolution de l'Empire, notamment à la suite de la révolte des fils de Louis Le Pieux.

En effet, les cartes du pouvoir en Bretagne sont redistribuées et le Vannetais est confié à un certain Noménoé, dont l'origine familiale demeure inconnue, à une date qui fait encore débat¹². Puis, la titulature de ce dernier évolue

4. BOYER 2003, p. 82.
5. BOYER 2008, p. 57.
6. BOYER 2003, p. 68.
7. STRAUSS 2017.
8. MUSSET 1958.

9. RIDEL 2005, p. 73.
10. CHÉDEVILLE, GUILLLOT 1984, p. 211.
11. CHÉDEVILLE, GUILLLOT 1984, p. 205.
12. CHÉDEVILLE, GUILLLOT 1984, p. 227-229.



▲ **Figure 1** : Une Méditerranée du Nord.

au rang de *missus imperatoris*¹³, détachant ainsi le comté de Vannes de la marche de Bretagne pour l'unir aux régions de l'ouest. En parallèle, les annales de Saint-Florent de Saumur nous rapportent en 837 une première attaque viking en Bretagne¹⁴. Le positionnement géographique de la Bretagne, au carrefour entre la Manche et l'océan Atlantique « la prédisposait à être une proie obligée pour les marins en quête d'escale, après la traversée de mers rudes »¹⁵.

À la mort de Louis le Pieux, les ambitions respectives de ses fils et la lutte du pouvoir aboutissent au partage de l'Empire. Dans le bassin de la Loire, Renaud, comte d'Herbauge, est préféré à Lambert, fils de l'ancien préfet de

la marche de Bretagne, pour la succession de Ricouin à la direction du comté de Nantes. Les incursions scandinaves auraient orienté ce choix en privilégiant l'expérience militaire contre les pirates nordiques du comte d'Herbauge dans une zone où la menace était de plus en plus présente. En effet, l'abbaye de Noirmoutier aurait subi la pression de plus en plus grandissante des Vikings dès les années 819¹⁶. Dans une logique de fidélité envers l'empereur défunt et à la suite de la trêve d'Orléans en 840¹⁷, Noménoé s'engage auprès de Charles Le Chauve. Cependant, les agissements du comte Renaud contre les Bretons aboutissant à sa défaite lors de la bataille de Messac en 843¹⁸ vient remettre en question les liens unissant la Bretagne à Charles Le Chauve. Cette même

13. DE COURSON 1863, acte n°II, p.1-2 : *ego in Dei nomine, missus imperatoris Lodovici...*

14. *Annales Sancti Florentii Salmurensis*, dans HALPHEN 1903, p. 113 : DCCCXXXVII, *Normanni vastant Britanniam*.

15. QUAGHEBEUR 2005, p.114.

16. POUPARDIN 1905, p. XXV.

17. LOT, HALPHEN 1909, p. 20.

18. CHAUFFIER 1920.

année, les Scandinaves profitent du départ de Renaud en campagne contre la Bretagne pour prendre la ville de Nantes une première fois et tuer l'évêque Gunhard sur l'autel de la cathédrale en pleine cérémonie. Les relations entre Noménoé et Charles le Chauve se détériorent par la suite, les opposant militairement une première fois lors d'une bataille remportée par les Bretons en 845¹⁹. À la mort de Noménoé en 851, les limites territoriales bretonnes sont repoussées à l'est et le roi carolingien tente de faire face à l'armée bretonne, avec à sa tête Erispoé, fils de Noménoé, lors de la bataille de Jengland-Beslé. La défaite franque et la fuite de Charles le Chauve se concluent par le traité d'Angers en septembre de cette même année accordant à Erispoé les insignes royaux et faisant de la Bretagne un royaume subordonné²⁰. La création du regnum breton, assurerait une forme de stabilité dans l'ouest de l'empire carolingien et profiterait au renforcement des liens entre le pouvoir breton et le pouvoir franc. Salomon, cousin germain d'Erispoé, se voit accorder par l'empereur un tiers de la Bretagne en 852²¹, lui confiant ainsi un pouvoir non négligeable sur une partie de la péninsule armoricaine. Cependant, à la suite de l'accord passé entre Erispoé et Charles le Chauve liant les deux familles par une alliance matrimoniale en 856²², Salomon se voit déposséder d'une partie de ses terres. Les mécontentements découlant de cet accord passé et de ses conséquences gagnent le territoire breton et l'élite carolingienne,

poussant Salomon à assassiner son cousin en 857²³, s'opposant ainsi ouvertement à l'Empire. Cette rupture des liens pacifiques unifiant le roi breton et l'empereur carolingien intervient dans une période où les raids scandinaves se font plus présents. En effet, en 857 le monastère de Redon offre une rançon aux hommes du nord afin d'obtenir la libération de Pascweten, le comte de Vannes²⁴. Rappelons également que l'évêque de cette même ville, Courantgen, était retenu prisonnier par les Vikings en 854²⁵.

Après avoir légitimé son accession au pouvoir, le roi Salomon élargit son influence territoriale au Cotentin et à l'Avranchin lors du traité de Compiègne passé avec Charles le Chauve en 867²⁶. Un accord est également établi entre les deux rois pour poursuivre une lutte commune contre les Normands. Ainsi, en 873 le roi breton s'associe au roi carolingien pour déloger des Vikings retranchés dans la ville d'Angers²⁷. Cependant, la force d'opposition que la Bretagne était capable de lever face aux Vikings et à leurs incursions s'essouffle à la suite de l'assassinat de Salomon. Les oppositions politiques intestines déstabilisent alors le Royaume car les prétendants au titre royal breton luttent afin d'accéder au pouvoir. Les assassins de Salomon, Pascweten gendre

19. Annales Fontanellenses priores, dans LAPORTE 1951, p. 78.

20. GRAT, VIELLIARD, CLÉMENCET 1964, p. 101 : *Respogius filius Nomenogii, ad Karolum veniens, in urbe Andegavorum datis manibus suscipitur et tam regalibus indumentis quam paternæ potestatis ditione donatur, additis insuper ei Redonibus, Namnetis et Ratense.*

21. CHÉDEVILLE, GUILLLOT 1984, p. 292-294.

22. DEHAISNES 1871, p. 88 : *Karlus rex, cum Respogio Britonum paciscens, filiam ejus filio suo Hludowico despondet, dato illi ducato Cenomanico usque ad viam quæ a Lotitia Parisiorum Cæsaredunum Turonum ducit.*

23. GRAT, VIELLIARD, CLÉMENCET p. 92... *Respogius, dux Britonum, a Salomone et Almaro Britonibus, diu contra se dissidentibus, interimitur.*

24. DE COURSON 1863, acte n°XXVI, p. 21 : (857, 8 Juillet) *Haec carta indicat quod dedit Conuuoion abbas et omnes monachi rotonenses calicem aureum et patenam auream pensantes. LX. et VII. solidos, quem Junuueten monachus detulit secum quando venit in monasterio ad Pascuueten in ejus redemptione de Normandis...*

25. DE COURSON 1863, acte n°XL, p. 369 : *in solario episcopi, Normandis ipsum episcopum captivum tenentibus.*

26. CHÉDEVILLE, GUILLLOT 1984, p. 317-319.

27. DEHAISNES 1871, p. 235 : *Karolus hostem denunciavit versus Britanniam, ut Nortmanni qui Andegavis civitatem occupaverant, non autumarent se adversus eos illuc iturum, ne ad alia loca in quibus ita constringi non possent, aufugerent...*

du défunt roi et Gurwant, ne parvenant pas à tomber d'accord sur les modalités de partage du royaume, se livrent une guerre entre Bretons et le premier n'hésite pas à acheter les services de Vikings comme mercenaires pour renforcer ses rangs en 874²⁸. La mort successive de ces deux prétendants au trône ne fait que reporter le conflit civil breton à une opposition entre Alain, frère de Pascweten, et Judicaël, petit-fils d'Erispoé. Cette instabilité politique aurait permis aux hommes du Nord de s'établir plus solidement sur la péninsule armoricaine. En effet, une mention de Réginon de Prüm en 889 nous informe que les pirates nordiques ont profité de cette discorde générale pour occuper les territoires bretons jusqu'à la rivière du Blavet²⁹. Alain le Grand parvient finalement à s'imposer comme chef des Bretons et doit désormais faire face à des Scandinaves ayant comme projet de s'installer plus solidement en Bretagne. Pierre le Baud nous relate un succès militaire d'Alain le Grand face aux Vikings mais les doutes historiques autour de la bataille de Questembert et l'impossibilité d'estimer les possessions territoriales encore sous domination bretonne nous forcent à nuancer ce constat. Seule la mention du massacre d'une garnison viking dans « un *castrum* non identifié en l'an 900 »³⁰ peut être exploitée pour cette période. L'éphémère restauration du titre royal par Alain le Grand ne suffit pas à préserver l'autonomie de la Bretagne. En effet, sa mort au début des années 900 ne fait que plonger la région dans une instabilité que les analystes, exilés en masse, ne peuvent décrire. Solidement

installés dans la ville de Nantes, sur la Loire et probablement sur une bonne partie du littoral breton, les Vikings auraient alors la main mise sur une partie de la péninsule armoricaine et l'occuperaient sans difficulté pendant une trentaine d'années. L'héritier au trône de Bretagne, Alain Barbetorte, est alors exilé aux côtés du roi Athelstan, vu comme l'unificateur des royaumes anglo-saxons³¹. Malgré une première tentative avortée, le retour du petit fils d'Alain le Grand est rendu possible grâce au concours des grands du royaume et se réalise la même année que le sacre d'un nouveau roi carolingien, Louis IV d'Outre-Mer, en 936. Le titre de *dux* lui est alors accordé au détriment de Bérenger fils de Pascweten et prétendant à la primauté en Bretagne³².

Les échanges entre le royaume breton et les hommes du Nord durant un siècle sur un territoire s'étendant du Léon au Nantais, en remontant jusqu'au Cotentin, n'ont laissé aux historiens que peu de témoignages écrits et archéologiques pour comprendre une tentative d'implantation viking dans cette région du monde franc. Ce manque de sources écrites, dû à l'abandon des grands *scriptoria* bretons face aux raids ou à leur destruction par les Vikings, rend la lecture de cette époque complexe. Si l'archéologie peut venir compléter ces absences, elle peut également être créatrice d'anomalies venant perturber la compréhension de cette époque. En effet, le mythe viking a pu inspirer nombre de lettrés soucieux d'identifier des structures énigmatiques datant de cette période disséminée sur l'ensemble du territoire breton. L'histoire, quant à elle, doit composer avec des approches aux sources bien divergentes en fonction des historiens, pouvant pour certains minimiser les agissements des hommes du Nord en déconsidérant l'œuvre des annalistes,

28. *Regionis abbatis Prumiensis Chronicon cum continuatione Treverensi*, KURZE 1890, p. 107 : *Pasquitanus, quamquam maiore multitudine habundaret, Nortmannorum tamen auxilia pecunia conducit eaque ad supplementum virium suo exercitui miscet et mox contra aemulum ad pugnam proficiscitur.*

29. DEHAISNES 1871, p. 135 : *cedentur passim et usque ad Blavittam fluvium omnis eorum possessio diripitur.*

30. QUAGHEBEUR 2005, p. 118.

31. FOOT 2011.

32. CHÉDEVILLE, GUILLOTOT 1984, p. 402.

ou pour d'autres en tentant de composer avec ces écrits tout en gardant un certain recul avec la source étudiée. Ces difficultés n'ont fait que ralentir l'écriture d'une histoire de la Bretagne et du fait viking dans cette région du IX^e et du X^e siècle.

1. La recherche historique et la problématique viking

L'écriture du fait viking en Bretagne peine à émerger et à devenir une problématique historique à part entière. Timidement mentionné dans le travail du bénédictin Dom Alexis Lobineau sur l'histoire de Bretagne³³, le phénomène viking est mis de côté à partir du XIX^e siècle à la suite de l'apparition du romantisme qui bouleverse la manière d'écrire l'histoire. En effet, en Bretagne, une région exotique en marge de la capitale, les sociétés savantes et les lettrés auraient tendance à s'intéresser au passé celtique de la région. L'engouement des celtomanes ne profite pas à la recherche sur le sujet viking et il faut attendre l'émergence des historiens de l'École des Annales, comme on peut le voir avec March Bloch³⁴, pour considérer le fait scandinave dans la Bretagne du Haut Moyen Âge. C'est sous l'impulsion de l'école historique de Caen que le sujet va prendre une toute autre importance à partir des années 1950. Les productions écrites de spécialistes tels que Michel De Boüard ou Lucien Musset posent les bases d'une méthode d'étude pluridisciplinaire et internationaliste afin de se détacher d'une histoire régionale soucieuse de se construire une identité particulière. En Bretagne, André Chedeville et Hubert Guillotel présentent le fait scandinave comme l'un des facteurs de

la disparition du *regnum* breton³⁵. Leur étude des sources franques et bretonnes renouvelle l'histoire institutionnelle de cette région. Les grandes découvertes archéologiques du début du XX^e siècle y sont peu à peu intégrées afin de combler un manque de sources écrites propres au Haut Moyen Âge. Jean-Christophe Cassard s'appuie à plusieurs reprises sur ces dernières et n'hésite pas à multiplier des hypothèses d'installations vikings dans des structures énigmatiques inscrites désormais comme étant des retranchements scandinaves malgré un manque d'attestation archéologique et historique. Cependant, il est le premier à s'essayer à la rédaction d'une histoire viking en Bretagne³⁶. Malgré un certain dynamisme dans les années 1990, le retard accumulé vis-à-vis de la recherche étrangère et notamment des spécialistes outre-Manche ne met pas en valeur la recherche médiévale française. Les travaux précurseurs de l'anglais Neil Price nous proposent une synthèse détaillée résultant d'une méthode affinée par les connaissances anglo-saxonnes sur la thématique³⁷. Les archéologues scandinaves sont régulièrement sollicités afin d'expertiser un mobilier archéologique que les spécialistes bretons ne peuvent identifier. Pour tenter de combler ce retard, les chercheurs français abordent la question viking de manière pluridisciplinaire en invitant ces mêmes spécialistes étrangers à partager leurs connaissances³⁸. Malgré ces pratiques, le renouvellement des problématiques sur le sujet demeure complexe pour une recherche qui peine à attirer de jeunes chercheurs. Pourtant, de nombreuses questions restent en suspens telles qu'une probable influence toponymique scandinave en Bretagne ou encore l'étude

33. LOBINEAU 1707.

34. BLOCH 1939, p. 39 : « Restait cependant la Basse-Loire, avec ses Vikings : même problème que sur l'autre estuaire, et pour commencer, même solution ».

35. CHÉDEVILLE, GUILLOTEL 1984, p. 374-408, « L'inter-règne scandinave ».

36. CASSARD 1996.

37. PRICE 1989.

38. RIDEL 2014 ou encore, BAUDUIN 2005.

détaillée de certains sites énigmatiques. Enfin, on observe que l'archéologie est vue comme la solution au problème viking en Bretagne et que les spécialistes fondent de nombreux espoirs en elle.

La recherche historique bretonne doit se confronter à un manque de sources écrites, généralement délicates à aborder. L'approche de ces dernières varie en fonction des spécialistes. Ainsi, pour J-C Cassard, le rôle du clergé est déterminant dans le succès militaire des Vikings car leurs écrits dépeigneraient les hommes du Nord comme le châtiment inévitable de Dieu³⁹. Mais ces constatations des religieux découlent de faits mentionnés dans les sources et contemporains aux événements. Ainsi, il est important de recenser ces faits afin d'étayer la recherche tout en conservant un certain recul concernant la source, car certains témoignages pourraient modifier en partie la réalité. De plus, le miracle relaté par le moine Ratuili en 854 masquerait, selon J-C Cassard, le paiement d'un *danegeld*, un tribut, aux hommes du Nord, évitant ainsi une attaque de l'établissement monastique⁴⁰.

Il nous faut également relever l'imprécision de certaines mentions difficilement exploitables. Ces constats, que l'on retrouve la plupart du temps dans des écrits n'étant pas originaires de *scriptoria* bretons, mis à mal au cours de cette période, ne donnent que peu de pistes

d'étude aux historiens. Ainsi, en 919, Flodoard signale que « les Normands ravagent, écrasent et ruinent toute la Bretagne située à l'extrémité de la Gaule, celle qui est en bordure de mer, les Bretons étant enlevés, vendus et autrement chassés en masse »⁴¹. Pour pallier ce manque de

précision, on tente de compléter ces mentions avec des sources maintes fois décriées telles que la chronique de Nantes, complétée par la chronique de Saint-Brieuc qui a révélé certaines anomalies⁴². Les vies de saints sont également réétudiées car elles ont été écrites dans le même contexte que les sources annalistiques ou les cartulaires, elles se caractérisent cependant par une dimension bien moins formelle. Un ensemble de *topoi* récurrents vient perturber de nombreux spécialistes qui n'accordent aucun crédit à ces sources écrites⁴³. On retrouve ainsi des histoires peu fiables. Dans la vie de saint Malo, le diacre de l'église d'Alet, Bili, nous mentionne l'attaque de la région d'Alet en nous narrant la violence viking sur la partie d'un village ne s'étant pas mise sous la protection du saint⁴⁴. Toutefois certains épisodes pourraient retenir l'attention des spécialistes. La vie de saint Magloire est l'une des plus riches vies de saint sur le sujet en Bretagne, on y apprend notamment l'attaque de l'île et du monastère de Serq par les Normands⁴⁵. Enfin, les lettres et les missives, en réalité très peu nombreuses, peuvent également suppléer ce manque d'écrits, à l'exemple d'une lettre de l'archevêque Hincmar de Reims à l'évêque Actard de Nantes nous présentant la demande de translation de ce dernier face à l'omniprésence de païens dans son évêché⁴⁶.

En dernier recours, les historiens tentent d'analyser des sources dites de seconde main, non contemporaines aux faits, probablement inspirées d'écrits datant des raids vikings

lantur, proterunt atque delent, abductis, venditis, ceterisque cunctis ejectis Brittonibus.

42. CHÉDEVILLE, GUILLLOT 1984, p. 368.

43. Définition : les *topoi* sont les mots-clefs, les sujets caractéristiques d'un groupe sociologique ou d'une spécialité.

44. LOT 1909, p. 68-69.

45. BOURGÈS 2015, p. 211-228.

46. BAUDUIN 2011.

39. CASSARD 1996, p. 10.

40. CASSARD 1996, p. 22-24.

41. LAUER 1906, p. 919 : *Nordmanni omnem Britanniam in Cornu Galliae, in ora scilicet maritima sitam depopu-*

mais n'ayant pas résisté aux aléas du temps et à aborder de manière très prudente. Ces dernières peuvent également s'appuyer sur la mémoire populaire avec toute la difficulté que cela implique pour les historiens. Dès le début du XX^e siècle, on estimait que la « valeur historique »⁴⁷ de ces écrits était faible. Conscient des lacunes que contient ce type de sources, des historiens ont entrepris de les réétudier afin d'exploiter certaines informations pouvant venir en aide à la recherche. La Bretagne offre alors un ensemble de *gwerz* et une chanson de gestes, celle du roman d'Aiquin écrite vers la fin du XII^e siècle, mettant en scène le chef sarrasin Aiquin et l'empereur Charlemagne venu libérer la Bretagne de cet oppresseur. Les Sarrasins, qui ne semblent pas être venus occuper la Bretagne, seraient plutôt des Scandinaves mentionnés sous le nom de *Norois*⁴⁸. Les points communs entre « l'interrègne scandinave » et le royaume d'Aiquin sont nombreux, à commencer par l'occupation de la ville de Nantes⁴⁹. Enfin, les écrits d'Arthur De La Borderie font resurgir des événements de la mémoire locale, difficilement exploitables et peu sûrs, tels que la fameuse bataille de Plourivo opposant le chef viking Incon à Alain Barbetorte lors de son retour en Bretagne⁵⁰.

Les difficultés de l'étude du phénomène viking profitent à l'émergence de doutes et de questionnements quant à l'accréditation de certaines théories liées aux invasions scandinaves. En effet, certains spécialistes vont avoir tendance à déconsidérer les invasions scandinaves dans le monde franc. Ils se reposent pour cela sur la définition

originale des Vikings faisant de ces derniers de simples commerçants. Ils admettent ainsi que ces hommes ont pu utiliser la force dans certains cas mais luttent contre le caractère systématique qu'on leur prête à travers les raids et les pillages. L'historien Albert d'Haenens va ouvrir la voie à ce nouveau courant de pensée historique en critiquant de manière virulente les sources franques⁵¹. L'historien Robert Latouche ira jusqu'à interpréter ces invasions comme bénéfiques pour l'économie européenne car elles auraient selon lui fait renaître les villes notamment grâce à la redistribution des métaux thésaurisés dans les abbayes carolingiennes⁵². Ces théories minimisant l'action viking s'appuient sur les difficultés que rencontre l'archéologie face à l'absence d'un mobilier scandinave abondant en Bretagne et sur les découvertes douteuses liées à ce sujet. Ainsi, la mauvaise datation de la céramique de Réville, le Hague Dike, ou encore « La Pierre au Rey » de Flamanville, sont des lacunes de l'archéologie et des découvertes présentées comme des inventions de spécialistes inspirés par le régionalisme et défendant la théorie d'une occupation scandinave de la Normandie ou de la Bretagne⁵³. Ce courant de pensée va créer une scission au sein de la recherche et une incompréhension du lecteur face à des ouvrages collaboratifs mêlant des théories très différentes quant au fait viking dans le monde franc.

2. Le phénomène viking et l'archéologie bretonne : des découvertes qui ne font que multiplier les hypothèses.

L'importance de la navigation chez les Vikings nous laisse à penser que la plupart de leurs installations, temporaires ou non, ont pu se situer à proximité des côtes maritimes ou fluviales dans l'espace géographique étudié. La

47. PRENTOUT 1915, p. 431.

48. RIDEL 2014b, p. 109.

49. LOZAC'HMEUR, OVAZZA 1985, p. 65 : « Je tiens la Bretagne, et je la tiendrai toujours, forteresses, châteaux et plessis, Nantes la belle, la cité seigneuriale, et cette ville que j'aime et estime beaucoup ».

50. LE MOYNE DE LA BORDERIE 1898, p. 524-525.

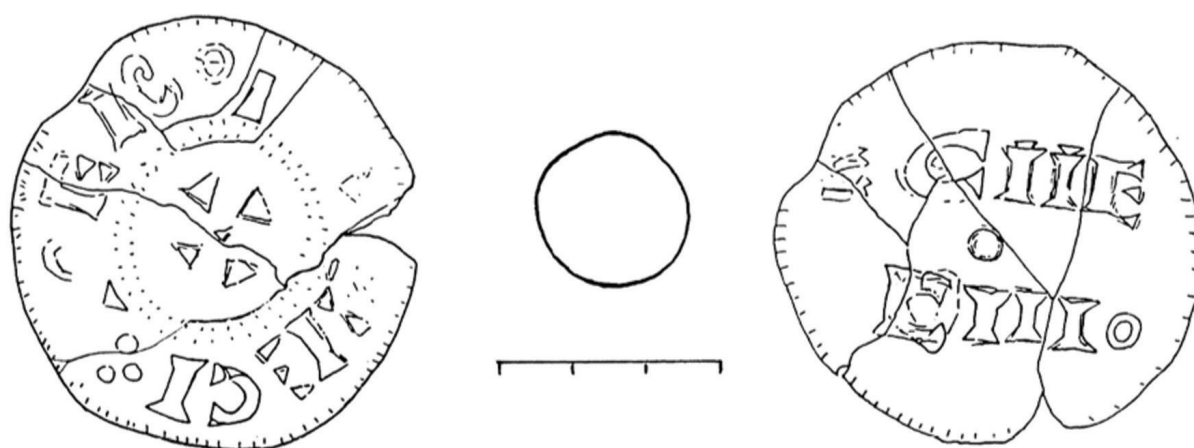
51. D'HAENENS 1970, p. 8.

52. LATOUCHE 1970, p. 270.

53. BILLARD, 2014, p. 103.

première mention d'installations vikings dans l'ouest carolingien date du milieu du IX^e siècle et concernerait l'île de Noirmoutier⁵⁴. Cependant, il n'existe pas de témoignage archéologique de ces premières installations. On observe également cela pour le campement scandinave mentionné sur une île de la Loire à Saint Florent-le-Veil⁵⁵. N'oublions pas que les pirates nordiques ont pu également occuper des villes et des infrastructures abandonnées ou perdues par leurs anciens occupants. Ainsi, des villes telles que Nantes⁵⁶ ou encore Dol⁵⁷ ont pu être des bases de replis scandinaves. Ces profitaient ainsi d'installations portuaires et

défensives déjà existantes. Le Camp de Péran en Plédran, du fait de la richesse du mobilier mis au jour dans son enceinte, des conditions de destruction et de sa datation, pourrait être une structure réutilisée pendant la période viking. Ce site a été mis au jour lors d'une campagne de fouilles menée dans les années 1990 par l'équipe de Jean-Pierre Nicolardot. La datation des charbons de bois issus d'un incendie « qui a provoqué la vitrification et la destruction de l'enceinte » indique une fin d'occupation du site se situant dans la première moitié du X^e siècle⁵⁸. De plus, la découverte d'un denier frappé à York, ville alors occupée par les Vikings, affine la datation aux années 905-925 (**fig.2**).



▲ **Figure 2** : Denier de Saint-Pierre d'York.

54. BOUET 2002.

55. CERTAIN 1858 : Andervald XXXIII. « *Interea stationem navium suarum, ac si asilum omnium latrunculorum, in insula quadam coenobio S. Florentii subposita componentes, mapalia quoque instar aedificaverunt burgi, quo captivorum greges catenis adstrictos asservarent, ipsique pro tempore corpora a labore reficerent, expeditioni illico servitura* ».

56. BAUDUIN 2011, p. 9-20 : à travers l'étude des lettres d'Hincmar, Archevêque de Reims, destinées à Actard évêque de Nantes, on observe que la ville est occupée par des païens scandinaves dans les années 870.

57. LAUER 1906 : Anno DCCCCXLIII : « *Civitas eorum, Dolus nomine, capta et episcopus ejusdem confugientium in aecclesiam multitudinum stipatione oppressus et enecatus est* ».

Malgré un mobilier militaire abondant et des éléments propres à la culture scandinave, l'origine viking de ce camp demeure au cœur des débats. Il est donc nécessaire de reprendre l'étude du mobilier et de la typologie de l'enceinte afin d'apporter des éléments de réponse à la recherche. Il serait également important de déterminer l'intérêt de nombreux lieux et enceintes rattachés par des spécialistes au fait viking : les camps de Saint-Suliac, des Haies à Trans, du vieux M'na

58. NICOLARDOT GUIGON 1991.

ou encore l'enceinte dessinée sur l'île aux rats de l'Odét. Si ces installations suscitent le doute archéologique, il n'en est pas de même pour la tombe à barque de l'île de Groix. Ce témoignage funéraire viking à l'emplacement du tumulus de Cruguel est unique dans le monde carolingien. Grâce aux écrits d'Ibn Fadhlān nous relatant les pratiques funéraires noroises et à des découvertes similaires faites en Scandinavie telles que la tombe d'Oseberg ou le navire de Gokstad, l'identification de cette sépulture a pu être possible. La richesse du mobilier mis au jour n'a fait que confirmer l'affiliation de cette tombe aux pratiques vikings. Le corps du défunt, accompagné d'un autre individu, était déposé dans un navire attesté par l'omniprésence de rivets propres à la construction navale scandinave. De nombreux outils, des armes, mais également des éléments du quotidien ont été ensevelis avec les restes du corps. Si l'origine scandinave n'est plus à prouver, l'identité de son occupant reste inconnue, mais la présence d'une telle structure sur une île du Morbihan ne peut être anodine. Seul un individu au statut élevé a pu bénéficier de telles funérailles dans un lieu qui aurait pu être sous contrôle scandinave au cours du X^e siècle. La place des îles bretonnes est primordiale dans l'expansion scandinave, et de ce fait, il pourrait être intéressant de se pencher sur les fouilles de l'île Lavret pour comprendre l'occupation de cette dernière lors des avancées vikings.

L'archéologie peut également compter sur un ensemble d'artefacts et d'écofacts nous apportant de nombreuses informations sur le fait viking en Bretagne. Les numismates estiment que dans un premier temps les Vikings considéraient la monnaie seulement pour son poids. Ainsi, pour vérifier la qualité de l'alliage, les Vikings réalisaient un « peck » sur l'objet. Cet « impact, fait à l'aide d'un couteau » leur permet d'évaluer la qualité du métal précieux

utilisé pour la fabrication de la monnaie⁵⁹. Outre ces marques, on peut retrouver de nombreux lingots dans les trésors monétaires attribués aux Vikings. Cependant, au cours du IX^e siècle, les hommes du Nord se mettent à battre monnaie et à la considérer non plus pour son poids mais pour sa valeur monétaire. De ce fait, des monnaies originaires du Danelaw en Angleterre font leur apparition, tout comme des copies caractérisées par des fautes d'orthographe ou des poids inférieurs aux originaux⁶⁰. Relevons enfin l'hétérogénéité des trésors vikings dans lesquels sont souvent attestés des dirhams arabo-musulmans, comme on peut le voir dans le trésor de l'île Delage à Ancenis⁶¹ (**fig.3**).

La Loire et le reste du territoire breton ont également révélé un ensemble d'artefacts isolés, relevés comme des anomalies difficilement exploitables. C'est le cas d'armes d'origine continentale et scandinave mis au jour lors des dragages de la Loire et considérées comme étant découvertes hors contexte. Cependant, les Vikings étant omniprésents sur les fleuves, il serait possible d'étudier ces cours d'eaux comme des contextes de fouilles à eux seuls. Ajoutons à ces armes une pièce de jeu en os découverte à Guernesey⁶² ou encore un étrier à Locronan, dont la typologie se rapproche de celui découvert dans le camp de Périn⁶³. Enfin, si certains spécialistes sont convaincus de l'exagération des écrits monastiques vis-à-vis de la violence qu'ont pu connaître les abbayes carolingiennes, il est difficile de laisser de côté

59. MOESGAARD 2014, p. 33.

60. CARDON, MOESGAARD, PROT, SCHIESSER 2008, p. 24.

61. CLÉMENT 2009.

62. SEBIRE 2005, p. 135. Numéro d'inventaire 4.1, volume II, p. 8.

63. GUIGON 1988, p. 11.



▲ **Figure 3** : Deux dirhams arabo-andalous trouvés en Loire : Clement 2009.

un ensemble de terres brûlées, synonyme de destruction, datant de la période viking. En effet, les traces noires laissées par les incendies ne sont pas forcément toutes imputables aux pirates nordiques, mais dans certains cas elles peuvent nous rappeler le désordre ambiant qui régnait à cette époque. Les sources nous mentionnent ainsi certaines destructions, comme on peut le constater dans les quelques exemples présentés ci-dessous (**tableau**) L'abbaye de Landévennec nous a laissé les preuves d'une destruction scandinave. Les fouilles de cette dernière ont débuté à la fin des années 1970 et ont mis au jour les traces d'un incendie d'une grande violence ayant eu des conséquences lourdes sur l'établissement religieux et le pouvoir breton⁶⁴. En effet, les moines ont abandonné provisoirement l'un des plus importants monastères de Bretagne qui s'était pourtant préparé à une attaque de la part des pirates nordiques. Lors des fouilles, des fortifications matérialisées par la présence de

Date	Sites incendiés ou détruits	Mention dans les sources
843	Monastère d'Indre	Cartulaire noir de la Cathédrale d'Angers, p. 90... « <i>Quibits peractis, coenobium Insunarum, cujus supra meminimus, natalicio apostolorum Petri et Pauli, scaphis adeunt, vastant, incendunt</i> ».
854	Angers Nantes	Annales de Saint-Bertin, p.86... « <i>Piratae Nortmannorum Ligere insistentes, denuo civitatem Andegavorum incendio concremant.</i> » <i>Gesta Sanctorum Rotonensium and Vita Conwoionis.</i>
913	Abbaye de Landévennec	Calendrier liturgique de Copenhague, Manuscrit Thott 239... « Cette même année, le monastère de Saint-Guénolé fut détruit par les Normands »
1014	Dol	Heimskringla, « La Saga de Saint Ólaf », p. 35... Chapitre XVI « Alors, le roi Ólaf prit vers le sud par la mer, livra bataille dans le Hringfsjódr et conquiert la citadelle de Hóll qu'occupaient des Vikings. Il rasa la citadelle* »

64. BARDEL, PERENNEC 2002, p. 57.

* STURLUSON 1983.

fossés, de talus, de palissades et d'un rempart massif érigé face à la mer, d'où proviennent les principales menaces, ont été décelées. Nous avons à faire à un ensemble fortifié défendable avec quelques hommes grâce à un nombre d'entrées limité à une seule porte. Malgré cela, l'incendie de l'abbaye n'a pu être évité, ce qui nous montre bien que les principales instances du pouvoir breton sont mises à mal au début du X^e siècle. D'autres formes de destructions pourraient être étudiées, notamment grâce aux analyses polliniques pouvant relever des périodes d'effondrements brutaux des cultures.

La toponymie pourrait venir accréditer certaines hypothèses. En effet, l'étude d'une influence noroise sur la langue bretonne n'a que peu de fois été envisagée. Le régionalisme breton et l'intérêt voué à la langue de la région qui est encore parlée sembleraient constituer un barrage pour la recherche. Cependant, si l'on considère que « l'interrègne scandinave » en Bretagne a permis à des Vikings de s'installer dans la région à l'image de la Normandie, les noms de lieux ont pu conserver une trace de cette occupation. Une première ébauche de travail réalisée par des linguistes nous révèle quelques éléments. Pour Jean Renaud, le préfixe en -ker pourrait être associé à des noms d'individus d'origine scandinave comme on peut le voir avec les lieudits Kerhostin et Kersolf, qui pourraient signifier la maison d'*Hásteinn* et la maison d'*Úlfr*⁶⁵. Le vocabulaire maritime norois a pu également influencer les toponymes présents sur les côtes bretonnes. Les noms en raz, du scandinave *Rás*, signifieraient « courant » et se retrouveraient dans la pointe du Raz et le Raz de Sein. S'il existe des similitudes avec l'étude toponymique réalisée en Normandie, on relève également de grandes différences qui on relève également de grandes différences qui

pourraient orienter les hypothèses de recherche au sujet de l'occupation de la Bretagne par les Scandinaves. En effet, la première divergence est l'absence des toponymes en -tot et en -tuit dans le faible échantillon qu'Élisabeth Ridel constate dans son étude de la région de Saint-Malo. Mais seule une étude approfondie et complète sur le sujet nous permettrait de tirer des conclusions de ces absences. On peut également remarquer la présence en Bretagne du toponyme *bolast*, du vieux norvégien *bolstadr*, signifiant « la ferme », alors totalement absent du paysage linguistique normand mais omniprésent dans les colonies vikings norvégiennes telles qu'en Islande ou en Écosse par exemple⁶⁶.

L'influence du vieux norois sur la toponymie bretonne pourrait être davantage d'origine norvégienne que danoise, au contraire de ce que l'on observe en Normandie. De plus, les noms d'individus s'accordent avec l'hypothèse d'une occupation de la Bretagne dominée par des Vikings norvégiens. En effet, selon une étude menée par Åse Kari Hansen Wagner⁶⁷, les personnages historiques que sont Sidric, Othor, Hroald, Rögnvald et Incon ont des noms à forte consonance norvégienne. Enfin, l'analyse de Paul Quentel sur l'élément *La Guerche* rapprocherait ce toponyme du norois *virki* désignant une petite forteresse en bois comparée aux infrastructures défensives norvégiennes⁶⁸.

65. RENAUD 2005, p. 45.

66. QUAGHEBEUR 2005, p. 124.

67. Nous remercions ici Joelle QUAGHEBEUR pour nous avoir transmis un courrier qu'elle a reçu d'Åse Kari Hansen WAGNER dans lequel elle lui présentait ses avis sur les différents éléments toponymiques que l'on retrouve en Bretagne et dans les sources écrites pour ce même espace géographique.

68. QUENTEL 1962.

3. La diffusion du savoir historique : l'ancrage d'un mythe.

Malgré des témoignages relevés précédemment et une tombe à barque unique en France, l'histoire de Bretagne a tendance à oublier l'inter règne scandinave. Cette période d'occupation est rapidement balayée par l'historiographie au profit d'époques bien plus glorieuses pour l'histoire de la Bretagne. En effet, l'identité historique de la Bretagne se base sur plusieurs événements clés qui font de cette région une entité particulière dans notre pays. On estime que l'origine des Bretons remonte à leur migration, amorcée à partir du V^e siècle, les menant à quitter le Devon et le Cornwall, deux régions du sud-ouest de la Grande Bretagne, pour s'installer sur la péninsule armoricaine à laquelle ils donnèrent leur nom⁶⁹. Ils ont également contribué à lier ces régions d'outre-Manche à la petite Bretagne par les toponymes composés de préfixes en Plou-, Lan- ou encore Tre- mais également par les noms attribués aux deux régions de l'Ouest de la Bretagne : la Cornouaille et la Domnonée⁷⁰. Cette origine a été magnifiée par la mise en valeur de rois mythiques tels que Conan de Mériadec décrit par l'évêque Geoffroy de Monmouth dans son *Historia Regum Britanniae*. Le phénomène migratoire présenté ci-dessus est alors balayé par une conquête réalisée par ce roi légendaire associé à Maximus, *Comes Britanniae* proclamé empereur romain par ses armées puis *rex* dans ces écrits⁷¹. A la suite de cet épisode glorieux d'installation du pouvoir royal en Bretagne, l'historiographie régionale peut compter sur le règne de certains rois bretons ayant assuré la prospérité et protégé l'autonomie du royaume. À la suite de l'obtention des insignes royaux de l'empire carolingien, Erispoé devient l'un des

outils de la légitimation du pouvoir breton au bas Moyen Âge. En effet, les premiers historiens bretons s'appuient sur ces faits afin de réaffirmer l'autonomie et la puissance de la Bretagne ducale au cours des XIV^e-XV^e siècles. C'est sous la dynastie des Montfort que l'histoire bretonne devient un réel outil politique notamment grâce à des historiens tels que Pierre le Baud sous François II puis Anne de Bretagne ou encore Alain Bouchard sous cette dernière. Le duché parvient à se défaire de la tutelle du royaume par le refus de l'hommage lige, le port de la couronne royale de Bretagne, l'accaparement des droits régaliens mais également la frappe de monnaie d'or alors réservée au roi de France. De plus, les ducs de Bretagne peuvent compter sur une administration financière autonome et sur l'affaiblissement du pouvoir central pour faire figurer sur des monnaies la formule « souverains bretons par la grâce de Dieu »⁷². Cette période s'achève à la suite de la guerre franco-bretonne et de l'union de la maison des Montfort au Royaume de France à partir des années 1490. Ce mariage d'Anne de Bretagne est dénoncé par l'historiographie bretonne et notamment par l'Histoire de Bretagne de Bertrand D'Argentré. En effet, le petit neveu de Pierre le Baud n'hésite pas à s'attaquer à « l'ogre royal » tout en mettant en valeur une duchesse exemplaire, dévouée à la protection de l'autonomie de la Bretagne⁷³. Cette image de résistance au pouvoir royal va être conservée jusqu'à nos jours et faire de cette duchesse un des personnages les plus populaires de Bretagne. S'en suit des périodes clés de révoltes bretonnes, celle des bonnets rouges, le soulèvement contre-révolutionnaire et la chouannerie violemment réprimée lors de la Terreur par les mariages républicains. De ces révoltes naît une nouvelle image de la Bretagne

69. CHÉDEVILLE, GUILLOT 1984, p. 26.

70. COUMERT 2010.

71. LEDUC 1972.

72. COPY 1982.

73. KERHERVÉ 2001.

qui la rabaisse et la présente comme une région arriérée, paysanne, voire exotique et de cette forme de mépris naît un mouvement culturel breton et un nationalisme incarné au début du XX^e siècle par le groupe régionaliste *Breiz Atao*. L'historiographie bretonne, jusqu'au début du XX^e siècle, se repose sur le passé glorieux de la région pour marquer sa non-appartenance au territoire français. Le régionalisme culturel et historique ne laisse pas de place aux défaites et aux périodes sombres de la Bretagne. De ce fait, « l'interrègne scandinave » est totalement oublié car il est synonyme de rupture et de refonte du territoire breton. Ainsi, pour compenser cette anomalie chronologique, on tente de relever les victoires d'Alain le Grand face aux Vikings dont les mentions lacunaires ne nous donnent que très peu d'informations⁷⁴. On essaie également d'atténuer ce phénomène avec le retour d'Alain Barbetorte qui, après un premier retour avorté, est replacé à la tête du duché de Bretagne en 936. L'utilisation précoce de l'histoire comme outil de revendication politique breton n'a fait que ralentir la recherche sur le sujet. Au contraire de la Normandie, la Bretagne n'a rien à gagner en relatant ces faits. La mise en esclavage de certains Bretons, comme nous le mentionnent les Annales de Saint-Bertin, ou encore l'exode du clergé et d'une partie de la population a probablement bouleversé la démographie de la région et encouragé un repeuplement par des individus n'étant pas originaires du passé glorieux présenté précédemment. Il est vraisemblablement maladroît de résumer l'identité historique bretonne à ces quelques événements ayant marqué la population de la région. Mais il est important de constater que cette mise en valeur du duché puis de la région vis-à-vis du reste du territoire français, hérité des grands chroniqueurs bretons, a été un réel obstacle à l'écriture d'une histoire

viking en Bretagne. Aujourd'hui, le grand public est beaucoup moins hostile à l'intégration du phénomène viking dans l'histoire de la Bretagne. Cependant, à cause de l'absence de vulgarisation du savoir historique sur la situation viking en Bretagne, on peut craindre que le sujet ne soit détourné, amplifié et se détache de la « réalité historique ». Cette lacune de l'enseignement permet à des séries télévisées très populaires telle que « Vikings » de Michael Hirst, diffusée à partir de 2013 et se disant être une série « historique », d'inculquer à grande échelle des anachronismes multiples. Malgré cela, elle a le mérite de revoir à la baisse la mythique apparence du fier guerrier viking en lui retirant son casque à corne et en l'équipant de manière plus rigoureuse⁷⁵. Ainsi, si la recherche a évolué sur la thématique, la vulgarisation est au point mort. En effet, de nouvelles formes d'études peuvent participer à l'avancée des recherches. Il s'agit d'études menées par des laboratoires scientifiques s'intéressant à la génétique des populations. En gardant une très grande prudence avec ce type d'approche, on peut s'intéresser à la méthode employée par Nils Milman et Palle Lyngsie Pedersen lors de leur étude sur l'hémochromatose et son origine géographique. Cette dernière est une maladie héréditaire qui se caractérise par la trop grande quantité de fer dans l'organisme. Elle s'observe dans la majorité des cas par la mutation de l'allèle C282Y responsable de l'hémochromatose. En France, la Bretagne est la plus touchée par ce phénomène avec des chiffres saisissants (**tab.2** sur la fréquence de la mutation de l'allèle C282Y sur la population de certaines régions d'Europe⁷⁶).

Après avoir daté l'apparition de cette maladie aux VI^e-XI^e siècles et l'avoir localisée

74. LE BAUD 1638, p. 878.

75. BLANC 2017.

76. MILMAN, LYNGSIE PEDERSEN 2003.

géographiquement au Nord-Ouest de l'Europe, ils en ont conclu que cette maladie génétique n'était pas d'origine celte mais plutôt scandinave et que les expéditions vikings auraient favorisé son exportation. Or, les résultats obtenus sur l'échantillon breton sont tout aussi importants que ceux des îles Féroé par exemple, que l'on sait colonisées entièrement par les hommes du Nord. Pour expliquer cela, ils nous renvoient à l'histoire en nous disant que l'inter-règne scandinave du X^e siècle, couplé à un isolement géographique, aurait favorisé la transmission de l'hémochromatose. Ainsi, les résultats obtenus n'ont pas été provoqués, mais plutôt constatés au contraire de ce que l'on peut voir dans la plupart des analyses génétiques. Malgré les nombreuses limites de ce type d'étude, il pourrait être intéressant de

sur des restes humains datant du Moyen Âge afin d'observer l'apparition d'un nouvel haplogroupe qui pourrait correspondre à un haplogroupe dominant chez les populations scandinaves ayant vécu du VIII^e au X^e siècle.

Si l'intérêt pour un tel sujet se fait ressentir, les moyens mis à la disposition de sa vulgarisation sont très limités. En effet, les structures muséales, dépourvues de collections abondantes sur la thématique et peu enrichies par l'archéologie peinent à mettre en valeur

Pays	Individus examinés	Fréquence de l'allèle C292Y
Allemagne	919	4.2
Danemark	11902	5.7
Espagne	1342	3.1
Estonie	442	3.5
Iles Féroé	387	6.6
Finlande (Nord)	173	5.2
Finlande (Est)	1150	3.4
France (Bretagne)	8726	7.7
France (Sud)	353	2.6
Irlande	663	9.7
Islande	321	5.1
Italie	3151	1.7
Norvège	2138	6.6
Royaume-Uni (Angleterre)	368	6.0
Royaume-Uni (Nouvelle Angleterre)	117	7.7
Royaume-Uni (Iles Anglo-Normandes)	411	8.3
Royaume-Uni (Iles Orcades)	103	4.9
Royaume-Uni (Ecosse)	184	8.4
Royaume-Uni (Pays de Galles)	11180	8.2
Suède (Les Samis)	151	2.0
Suède (Ville d'Umeå)	206	7.5

▲ **Tableau n° 2** : Fréquence de la mutation de l'allèle C282Y sur la population de certaines régions d'Europe.

réaliser une approche génétique systématique

des artefacts vus comme des anomalies dans les scénographies. Mis à part les collections de la tombe à barque de l'île de Groix conservées au Musée d'Archéologie nationale, les objets du camp de Pérán, les armes mises au jour lors des dragages de la Loire et les artefacts isolés ne sont que rarement exposés dans les musées. De plus, le musée Thomas Dobrée est fermé au public depuis le mois de janvier 2011 pour cause de travaux. Le chantier a malheureusement été interrompu à la suite de la suspension du permis de construire par le tribunal administratif de la ville de Nantes en 2012⁷⁷. Les collections peuvent être présentées au public à certaines occasions mais il est difficile d'observer le mobilier d'origine scandinave présent dans cet établissement. Il faut ajouter à ces paramètres le phénomène de désertion et de désintérêt dont sont victimes les différentes collections archéologiques françaises. Ce dernier est accentué par le manque d'implication de certains chercheurs dans la vulgarisation de leurs connaissances, augmentant ainsi la distance qui existe entre les spécialistes et le public n'ayant pas les clés de compréhension du langage des savants. Il existe donc une corrélation entre le retard de la recherche et la dépréciation des collections d'époque viking en France. Cependant, de nouveaux procédés d'exposition tentent de faire redécouvrir au grand public ces artefacts. En effet, les expositions temporaires sur le sujet, réalisées grâce à des collaborations entre les musées de France et les musées étrangers, ont permis de rassembler ces objets dans le but de les faire connaître au public. Malgré le succès que rencontrent ces manifestations culturelles,

il a fallu attendre l'année 2004 pour voir une telle exposition être organisée en Bretagne. L'abbaye de Daoulas accueille alors plus de 600 objets originaires de 40 musées différents. De plus, elle présente aux Bretons une nouvelle facette de leur histoire jusque-là méconnue. En 2013, c'est au tour de Douarnenez de mettre en scène les collections archéologiques vikings de la région et notamment celle de la tombe à barque de l'île de Groix représentée à cette occasion par des armes ou encore des outils découverts sur ce site. Enfin, les parcs à thèmes et les associations de vulgarisation historique sur le phénomène viking sont presque inexistantes en Bretagne. Ces dernières sont très appréciées des chercheurs car elles tentent de reproduire les faits et gestes d'une époque en essayant de se rapprocher le plus possible de la réalité et en s'appuyant sur les travaux des historiens. Malgré certaines limites, elles rencontrent un très grand succès auprès des familles et savent transmettre leurs connaissances de manière ludique. Certaines d'entre elles, originaires d'autres régions de France telles que la Normandie et conscientes du potentiel breton en termes de sites archéologiques vikings, n'hésitent pas à venir sur certains de ces lieux afin de reconstituer des scènes parfois peu décrites dans les sources afin de proposer une reconstitution historique au grand public.

En effet, les expositions temporaires sur le sujet, réalisées grâce à des collaborations entre les musées de France et les musées étrangers, ont permis de rassembler ces objets dans le but de les faire connaître au public. Malgré le succès que rencontrent ces manifestations culturelles, il a fallu attendre l'année 2004 pour voir une telle exposition être organisée en Bretagne. L'abbaye de Daoulas accueille alors plus de 600 objets originaires de 40 musées différents. De plus, elle présente aux Bretons une nouvelle facette de leur histoire jusque-là méconnue. En 2013, c'est au tour de Douarnenez de mettre en scène les collections archéologiques vikings

77. Cour administrative d'appel de Nantes, 14 février 2014, req. N°12NT02620, Conseil général de Loire-Atlantique/Nantes patrimoine. Décision de justice consultable en ligne. (Consulté le 3 juin 2017. URL : <http://www.juricaf.org/arret/FRANCE-COURADMINISTRATIVEDAPPELDENANTES-20140214-12NT02620>).

de la région et notamment celle de la tombe à barque de l'île de Groix représentée à cette occasion par des armes ou encore des outils découverts sur ce site⁷⁸. Enfin, les parcs à thèmes et les associations de vulgarisation historique sur le phénomène viking sont presque inexistants en Bretagne. Ces dernières sont très appréciées des chercheurs car elles tentent de reproduire les faits et gestes d'une époque en essayant de se rapprocher le plus possible de la réalité et en s'appuyant sur les travaux des historiens. Malgré certaines limites, elles rencontrent un très grand succès auprès des familles et savent transmettre leurs connaissances de manière ludique. Certaines d'entre elles, originaires d'autres régions de France telles que la Normandie et conscientes du potentiel breton en termes de sites archéologiques vikings, n'hésitent pas à venir sur certains de ces lieux afin de reconstituer des scènes parfois peu décrites dans les sources afin de proposer une reconstitution historique au grand public.

En conclusion, on observe un certain retard de la recherche médiévale bretonne sur le sujet. Dépendante des résultats de l'archéologie, elle peine à renouveler ses hypothèses sur le fait viking en Bretagne. La compréhension de l'interrègne scandinave est ainsi rendue difficile pour les historiens à cause d'un manque de sources écrites et d'une absence de témoignages archéologiques abondants. Cependant, des lieux énigmatiques, rattachés au sujet et laissés ensuite à l'abandon, mériteraient une étude détaillée afin de les écarter ou non de cette étude. De plus, les traces d'une influence noroise dans la toponymie locale pourraient nous permettre de repenser le fait

viking en Bretagne. C'est donc à l'archéologie, en travaillant étroitement avec les historiens du haut Moyen Âge en Bretagne, d'apporter de nouvelles données à la recherche. En réalisant des études comparatives sur le mobilier et les structures découvertes, il serait possible de mettre en parallèle la fondation scandinave en Bretagne et d'autres installations vikings en Europe du Nord.

78. Le Port-Musée Douarnenez, La tombe viking de Groix : peuple navigateurs et Barques des âmes, Communiqué de presse, 2013.

BIBLIOGRAPHIE

Rapport de fouilles

GUIGON P., LOCRONAN : *Montagne du prieuré, rapport de fouille programmée*, RAP00047, Service régional de l'archéologie de Bretagne, 1988.

Publications

BARDEL A., PERENNEC R., « Les Vikings à Landévennec », *Les Vikings en France*, Dossiers d'archéologie, 277, 2002, p. 50-59.

BAUDUIN P., « En marge des invasions vikings : Actard de Nantes et les translations d'évêques propter infestationem paganorum », *Le Moyen Âge*, Tome CXVII/1, 2011, p. 9-20.

BAUDUIN P. (dir.), *Les fondations scandinaves en Occident et les débuts du duché de Normandie*, Publications du CRAHM, Caen, 2005.

BLANC W., « Vikings » revient sur vos écrans ! », *Histoire & Image Médiévales*, 16 février 2015. (Consulté le 30 avril 2017. URL: <https://www.him-mag.com/vikings-revient-sur-vos-ecrans/>).

BLOCH M., *La société féodale*, Albin Michel, Paris, 1939.

BOUET P., « Chronologie des invasions vikings en Neustrie et en Francia occidentale de 820 à 960 », *Les Vikings en France*, Dossiers d'archéologie, n°277, octobre 2002, p.6-15.

BOYER R., *La vie quotidienne des Vikings (800-1050)*, Edition Hachette, Paris, 2003.

BOYER R., *Les Vikings : Histoire, Mythes*, Dictionnaire, Robert Laffont, Paris, 2008.

BOURGES A.-Y., « Les Vikings dans l'hagiographie bretonne », dans COUMERT M. et TRANVOUEZ Y., *Landévennec, les Vikings et la Bretagne. En hommage à Jean-Christophe Cassard*, CRBC-UBO, Brest, p. 211-228. Date ?

CARDON T., Moesgaard J. C., Prot R., Schiesser P., « Le premier trésor monétaire de type viking en France : Dernier édit d'Eudes pour Beauvais », *Revue numismatique*, tome 164, 2008, p. 21-40.

CASSARD J.-C., *Le siècle des Vikings en Bretagne*, Edition Jean-Paul Gisserot, Luçon, 1996.

CERTAIN E. (dir.), *Les Miracles de Saint Benoît*, Société d'histoire de France, Paris, 1858.

CHAUFFIER L. M., « À propos des batailles de Messac et de Blain et de la prise de Nantes par

les Normands en 843. Essai sur les sources narratives. », *Bulletins de la SHAB*, 1920, Tome I, p. 191-204.

CHEDEVILLE A., GUILLOTTEL H., *La Bretagne des saints et des rois V^e-X^e siècle*, Édition Ouest-France, Rennes, 1984.

CLÉMENT F., « Deux dirhams arabo-andalous de la période émirale trouvés en Loire », *Al-Qantara*, Janvier-Juin 2009, XXX, 1, p. 245-246.

COPY J.-Y., « Du nouveau sur la couronne ducale bretonne : le témoignage des tombeaux », *Bulletins de la SHAB*, livre B, 1982, p. 171-194.

COUMERT M., « Le peuplement de l'Armorique : Cornouaille et Domnonée de part et d'autre de la Manche aux premiers siècles du Moyen Âge », dans COUMERT M. et TETREL H. (dir.), *Histoires des Breagnes. 1. Les mythes fondateurs*, CRBC, Brest, 2010, p. 15-42.

D'HAENENS A., *Les invasions normandes, une catastrophe ?*, Flammarion, Paris, 1970.

DEHAISNES C., *Les Annales de Saint-Bertin et de Saint-Vaast*, Paris, 1871.

DE COURSON A., *Cartulaire de l'abbaye de Redon*, Paris, 1863.

FOOT S., *Æthelstan : The First King of England*, Yale University Press, Yale, 2011.

GORMONSWAY G. (dir.), *The Anglo-Saxon Chronicle*, Everyman's library, New York, 1967.

GRAT F., VIELLIARD J., CLEMENCET S., *Annales de Saint-Bertin*, Société de l'histoire de France, Paris, 1964.

HALPHEN L. (dir.), *Recueil d'annales angevines et vendômoises*, Paris, 1903.

KERHERVE J., « Écriture et réécriture de l'histoire dans l'Histoire de Bretagne de Bertrand d'Argentré : l'exemple du livre XII », dans TONNERRE N.-Y. (dir.), *Chroniqueurs et historiens de la Bretagne : du Moyen Âge au milieu du XX^e siècle*, PUR, Rennes, 2001, p. 93-95.

KURZE F. (dir.), *Scriptores Rerum germanicarum in usum scholarum*, Hanovre, 1890.

LAPORTE Jean (dir.), *Mélanges publiés par la Société d'Histoire de Normandie*, 15e série, Rouen/Paris, 1951, p. 93.

LATOUCHE R., *Les origines de l'économie occidentale (IV^e-XI^e siècle)*, Albin Michel, Paris, 1970.

LAUER P. (dir.), *Les Annales de Flodoard*, Paris, 1906.

LE BAUD P., *Histoire de Bretagne avec les chroniques des maisons de Vitre et de Laval*, Gervais Alliot, Paris, 1638.

LEDUC G., « L'Historia britannica, avant Geoffroy de Monmouth », *Annales de Bretagne*, 79, 4, 1972, p. 819-835.

LE MOYNE DE LA BORDERIE A., *Histoire de la Bretagne de l'année 753 à l'année 995*, J. Plihon et L. Hervé, Rennes, Tome second, 1898.

LOBINEAU DOM G. A., *Histoire de Bretagne composée sur les titres & les auteurs originaux*, Chez la veuve François Muguet, Paris, 1707.

LOT F., « Mélanges d'histoire bretonne. Textes (suite). II. Vita Sancti Machutis par Bili », *Annales de Bretagne*, 1909, t. 25, n° 1, p. 47-73.

LOT F. ET HALPHEN L., *Le règne de Charles le Chauve (840-877)*, Première partie, Librairie Honoré Champion, Paris, 1909.

LOZAC'HMEUR J.-C. ET OVAZZA M., *La Chanson d'Aiquin*, Jean Picollec, Paris, 1985.

MILMAN N. ET LYNGSIE PEDERSEN P., « Evidence that the Cys282Tyr mutation of the HFE gene originated from a population in Southern Scandinavia and spread... », *Clinical Genetics*, 63, août 2003, p. 42-43.

MOESGAARD J. C., « Monnaies, Marchands et Vikings... », dans RIDEL 2014a 2014, p. 33.

MUSSET L., « Relations et échanges d'influences dans l'Europe du Nord-Ouest (X^e-XI^e siècle) », *Cahier de civilisation médiévale*, n°1, Janvier-Mars 1958, p. 63-82.

NICOLARDOT C., « Denier de Saint-Pierre d'York », dans NICOLARDOT J.-P., GUIGON P., « Une forteresse du Xe siècle : le camp de Péran à Plédran (Côtes d'Armor) », *Revue archéologique de l'Ouest*, 8, 1991, p. 123-157.

POUPARDIN R. (dir.), *Monuments de l'histoire des abbayes de Saint-Philibert (Noirmoutier, Grandlieu, Tournus)*, Alphonse Picard et fils, Paris, 1905.

PRENTOUT H., *Etude critique sur Dudon de Saint-Quentin et son histoire des premiers ducs normands*, Imprimerie G. Poisson & Cie, Caen, 1915.

PRICE N., *The Vikings in Brittany*, Viking Society for Northern Research, University college Londres, 1989.

QUAGHEBEUR J., « Norvège et Bretagne aux IX^e et X^e siècles : un destin partagé », dans BAUDIN

P., *Les fondations scandinaves en Occident et les débuts du duché de Normandie*, Publications du CRAHM, Caen, 2005, p. 113-131.

QUENTEL P., « La Guerche, les Vikings et la Bretagne », *Bulletins de la SHAB*, 1962, XLII, p. 23-47.

RENAUD J., « La demeure d'Óspakr... Les noms de lieux d'origine norroise en France », *Histoire et Images Médiévales*, 3, août-septembre 2005, p. 44-48.

RIDEL É., « La snekkja ou les pérégrinations d'un navire de guerre », dans BOYER R., (dir.), *Les Vikings premiers Européens VIII^e-XI^e siècles : Les nouvelles découvertes de l'archéologie*, Autrement, Paris, 2005, p. 44-48,

RIDEL É. (dir.), *Les Vikings dans l'Empire Franc : Impact, Héritage, Imaginaire*, OREP, Bayeux, 2014.

RIDEL É., « Les Vikings en Bretagne et la Chanson d'Aiquin (fin XII^e-début XIII^e siècle) : réalités et imaginaires », dans RIDEL 2014, p. 109-118.

SEBIRE H. *The Archaeology and Early History of the Channel Islands*, Tempus, Brimscombe Port, 2005.

STRAUSS Mark, « Discovery Could Rewrite History of Vikings in New World », *National Geographic*, 31 mars 2017. (Consulté le 20 avril 2017. <http://news.nationalgeographic.com/2016/03/160331-viking-discovery-north-america-canada archaeology/>).

STURLUSON S., *La saga de Saint Óláf*, Petite Bibliothèque Payot, Paris, 1983.

Liste des figures

Figure 1 : Une Méditerranée du Nord, tiré de L'Histoire, 442, décembre 2017, p. 36-37.

Figure 2 : Denier de Saint-Pierre d'York, tiré de Nicolardot 1991, p. 137.

Figure 3 : Deux dirhams arabo-andalous trouvés en Loire, tiré de CLÉMENT 2009, p. 245-256.

Note : l'auteur Michaël Bonno est étudiant en master 2 à l'université Bretagne sud sous la direction de Madame Joëlle Quaghebeur et Monsieur Dominique Frère.